

Avis public



**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 1047-203**

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1047 AFIN DE CRÉER UNE ZONE RE (MULTIFAMILIALE) SUR LES LOTS 2 659 562 ET 2 710 257 DU CADASTRE DU QUÉBEC, À L'INTERSECTION DE LA RUE SAINTE-SUZANNE ET DU BOULEVARD GOUIN OUEST À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE CA-10 (COMMERCE DE VOISINAGE) EXISTANTE

À TOUTES LES PERSONNES HABILES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO **1047-203** DE L'ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO :

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée :

QUE le conseil d'arrondissement, suite à l'adoption, par la résolution numéro CA7 29 0150, à sa séance du 7 mai 2007, du premier projet de règlement décrit ci-dessus, tiendra une assemblée publique de consultation le **mardi 5 juin 2007 à compter de 19 h 30**, dans la salle du conseil située au 13665, boulevard de Pierrefonds, en conformité aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1).

QUE l'objet du projet de règlement est de créer une zone RE (multifamiliale) sur les lots 2 659 562 et 2 710 257 du cadastre du Québec, à l'intersection de la rue Sainte-Suzanne et du boulevard Gouin Ouest à même une partie de la zone CA-10 (commerce de voisinage) existante.

QUE ce projet de règlement vise le territoire de l'ancienne Ville de Pierrefonds.

QU'au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

QUE ce projet de règlement ainsi que les croquis illustrant les zones sont disponibles pour consultation au bureau du Secrétaire d'arrondissement, du lundi au jeudi de 8 h à midi et de 13 h à 16 h 45 et le vendredi de 8 h à midi.

DONNÉ À MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO
ce treizième jour du mois de mai de l'année deux mille sept.

Suzanne Corbeil, avocate
Directeur du bureau d'arrondissement et
Secrétaire d'arrondissement

/nl